

M. Taoufik BACCAR, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), a participé, les 21 au 22 février, à Alger, à la réunion de coordination du groupe des pays membres aux conseils d'administration du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM). Outre la Tunisie, ce groupe comprend le Maroc, l'Algérie, le Ghana, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran.

La réunion intervient dans le cadre des préparatifs des assemblées annuelles de ces institutions prévues en avril prochain à Washington.

Ces assemblées examineront, entre autres, l'impact de la crise économique et financière mondiale ainsi que les moyens de coordonner les positions concernant les réformes structurelles qui seront menées au niveau du système financier mondial.

Ces réformes portent sur la révision des méthodes de gouvernance du FMI et la BM ainsi que sur le développement des ressources des institutions de Bretton Woods afin d'aider les pays membres à faire face aux répercussions de la crise et à financer leurs économies.

Elles prévoient aussi d'identifier de nouveaux mécanismes de financement aux pays membres afin de surmonter les difficultés financières générées par la crise et entamer des réformes structurelles.

Dans son intervention, le gouverneur de la BCT a évoqué l'expérience de la Tunisie dans le traitement de cette crise depuis l'apparition de ses premiers signes. Il a, aussi, mis l'accent sur les mesures préventives mises en œuvre en Tunisie, sur instructions du chef de l'Etat, pour se prémunir à l'avance de cette crise, à travers la création d'une commission de veille en 2007 au niveau de la banque centrale et d'une commission de suivi en octobre 2008 pour prendre les mesures nécessaires en temps opportun, l'ultime but étant de protéger l'économie tunisienne contre les effets pervers de la crise.

M. Taoufik BACCAR a indiqué que ces mesures visent, en premier lieu, à assurer la sécurité du système bancaire et financier et à préserver les ressources de la Tunisie en devises, et en second lieu, à aider les entreprises tunisiennes exportatrices à faire face aux effets de cette crise et à poursuivre les réformes structurelles qui garantissent la pérennité de l'entreprise, l'amélioration de sa compétitivité et la préservation des emplois.

Le débat a porté sur la nécessité de faire en sorte que les réformes prévues prennent en considération les spécificités des pays émergents et consolident leurs voix et représentations au sein des sphères de décision du FMI et de la BM.